Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 55 (1967)

Heft: 81

Artikel: La ballerine

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-271883

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les mariages précoces et leurs suites

(Suite de la page 4)

placés par la recherche de buts d'ordre social ou sentimental. Ceci n'est pas une simple théorie mais ressort d'une enquête effectuée dans un Etat du Sud, la Louisiane, auprès d'ado-lescents. On demandait à ces jeunes gens ce

qu'ils attendaient du mariage. Plus des deux tiers des 500 élèves des clas-ses terminales des « high school » estiment que ses terminales des « high school » estiment que le fait d'être un compagnon intéressant et agréable, de posséder une personnalité capable de s'adapter sont, chez un mari ou une femme, des qualités beaucoup plus importantes que d'être économe, religieux, travailleur ou bonne ménagère. Une écrasante majorité de garçons et de filles a estimé que l'homme n'a pas à être considéré comme le chef de la desille. famille mais que l'autorité appartenait égale-ment aux deux époux pour toutes les décisions majeures.

Qu'est-ce qui rend possible des concessions aussi peu réalistes?

Les grandes illusions

Le mariage en Amérique est aujourd'hui pour l'amour, mais trop souvent sans comprendre la signification de l'amour. Cette motivation développée par les magazines à grand tirage, les films, la télévision, la publicité n'est pas l'amour. On pourrait dire plus exactement qu'il s'agit d'érotisme même s'il n'est pas toujours présenté aussi clairement.

Un second facteur est ce qu'on pourrait appeler «l'épanouissement personnel». Les jeunes Américains estiment qu'ils ont un droit jeunes Americans estiment qui is ont un arott de naissance à une vie sentimentale qui les satisfasse complètement. Sans doute parce qu'ils estiment, à tort ou à raison, que le con-fort matériel de la vie peut être considéré comme assuré. Ils situent leurs idées de « bonheur » dans les domaines psychologique et sentimental. C'est un lieu commun d'entendre les jeunes gens parler de leur espoir de se ma-rier avec quelqu'un avec qui ils soient « bien assortis », qui soit « stimulant sur le plan intellectuel » et lui assure la sécurité sur le plan sentimental comme si ces idéaux pou vaient être octroyés.

En outre, beaucoup de jeunes (et d'autres) se marient en se disant « que si cela ne marche pas on pourra toujours divorcer ».

Les principales causes de divorce

On peut affirmer que les jeunes gens d'aujourd'hui sont prédisposés aux ruptures con-jugales. Il faut ajouter à cela, d'après l'expé-

rience des conseillers conjugaux, de nombreux facteurs de rupture, tels que les tensions dans l'entourage, les situations de crise, la maladie, le chômage, l'apparition du premier enfant, un changement de domicile, l'entrée à l'école de l'enfant, une grossesse non désirée, la pro-motion professionnelle du mari (ou de la fem-me), la rétrogradation à une situation moins me), la rétrogradation à une situation moins bonne, un décès parmi les parents ou les enfants, le service militaire, des divergences de vues sur la manière d'élever les enfants. Nous devons reconnaître également que toutes les statistiques dont nous disposons indiquent qu'il y a aux Etats-Unis plus de mariages « forcés » qu'on ne le suppose généralement. On estime qu'une jeune fille sur six est enceinte au moment de son mariage.

Dans les consultations conjugales on pose souvent la question : « Pour quelle raison

vous êtes-vous mariés puisque vous n'y étiez pas forcés? », à laquelle les jeunes couples répondent: «Tous nos amis étaient mariés, nous nous sentions en marge », ou «Nous pensions qu'il serait amusant d'être mari et

Mais la réalité est qu'il est très dur de

réussir son mariage. La publicité idéalise le mariage de manière exagérée : les jeunes voient représentés des couples beaux, bien habillés, se reposant dans de somptueuses maisons, ou admirant leur argenterie et leurs appareils électriques. Dans la publicité les enfants ne pleurent pas, ne rejettent pas leur nourriture, ne souillent pas

rejettent pas leur nourriture, ne souillent pas leurs langes.

Beaucoup de jeunes ont été préservés de ces rudes réalités par des parents trop bienveillants: « Laissons nos enfants s'amser pendant qu'ils sont jeunes, ils ont bien le temps d'avoir des soucis...».

Un jeune mari disait un jour d'une voix brisée: « Je n'avais aucune idée du nombre de paires de bas que doit s'acheter une femme... ni de leur prix ».

me... ni de leur prix ». Peu de jeunes femmes sont capables de gou-verner un ménage. Il ne suffit donc pas que les « high school »

établissent des règlements pour les étudiants mariés. Il faudrait aussi qu'ils organisent pour les couples des groupes de travail, des sessions

Car le mariage de deux enfants gâtés et ignorants ne peut qu'engendrer des larmes... et des enfants malheureux.

(H.S.M., Union Internationale des organisfamiliaux. Résumé de la conférence de k W. Blackburn, directeur de Family Association of America, et président de l'U.I.O.F. des Etats-Unis.)

Abonnement-cadeau

Cette année à nouveau nous vous proposons les abonnements-cadeaux. Il n'est pas trop tôt pour songer à vos amies proches ou lointaines auxquelles « Femmes suisses et le Mouvement féministe » apportera un message mensuel qui leur donnera une idée d'ensemble de la vie féminine en Suisse.

Un abonnement à notre journal est un cadeau qui dure toute l'année

Comme l'an dernier, trois abonnements offerts donnent droit à un quatrième gratuit. Veuillez nous renvoyer la formule suivante, dûment remplie, et nous nous charge-rons d'expédier le premier numéro, soit celui de Noël, en indiquant le nom du donateur.

A découper et à envoyer à l'administration du journal « Femmes suisses et le Mouvement féministe », 19, avenue Louis-Aubert, 1206 Genève

Veuillez envoyer, de ma part, le journal pendant l'année 1968 aux

1.

2.

3.

4. Abonnement gratuit (cet abonnement peut être justement celui du donateur).

Signature:

Abonnement pour la Suisse : Fr. 8.—. Abonnement pour l'étranger : Fr. 8.75. CCP 12 - 117 91.

Le courrier de la rédaction

Du temps libre pour les mères de famille

La publication du point de vue d'une de nos lectrices sur ce sujet a provoqué certaines réactions. Nous ferons état de deux d'entre elles en publiant les lettres ci-dessous. La pre-mière met en lumière un aspect différent du problème et la seconde rétablit la vérité sur un important point particulier.

In Important point particuler.

J'al lu avec beaucoup d'intérêt dans « Femmes suisses » l'article initiulé : « Du temps libre pour les mères de famille ». J'al souvent envié l'horaire des femmes anglaises et américaines dont les maris et les enfants prennent régulièrement le repas de nidi au dehors.

« Vous rendez-vous compte, nous dit Cécile, l'auteur du dit article, du nombre monumental d'heures libres eul «vieudertielle noffs aux mères et lous libres eul «vieudertielle noffs aux mères et lous les

teur du dit article, du nombre monumental d'heures libres qui reviendraient enfin aux mères si tous les enfants restaient à l'école pour déjeuner? »
Il est vrai, ces heures libres, quelle mère ne les a ardemment désirées? Que ne pourrionsons faire d'agréable, d'utile ou de valable sans ces repas toujours à faire et si vite disparus? Et cependant avec le recul des années, une mère se rend compte de tout ce qui s'est créé d'essentiel autour d'une table de famille où l'entente n'a pas toujours régné mais qui a été, en dépit des faiblesses, un lieu de rassemblement, de connais-

sance, de compréhension et d'échanges non seule-ment pour la famille elle-même mais pour tant de parents, d'amis, d'étrangers.

Tout le monde prône la famille. Mais on travaille de toutes parts à la désintégrer. Sans parler des hommes qui choisissent ce moment pour traiter leurs affaires au détriment de biens plus précleux, nous voyons peu à peu de multiples associations, organisations, l'école elle-même grignoter le temps « perdu » des repas. Peut-être rejoindrons-nous bientôt l'organisation des grandes villes, mais de-vons-hâter de nos voux ces repas que chacun prend pour soi, comme dans le fameux film de Brandt, et qui ne sont plus que la déglutition rapide d'un nombre précis de protéines et de vitamines qui nourriront le corps et laisseront l'être intérieur affamé?

alfamé?
Plus encore que le temps libre, ce qui manque aux mères de famille, c'est la conscience du rôle capital qui leur est dévolu dans une ère technologique comme la nôtre où l'homme est en passe de se déshumaniser.

Les véritables conditions de travail du corps enseignant

Votre collaboratrice Cécile parle des heures de travail exigées par Genève, d'un maître, en disant qu'elles sont de 25 heures hebdomadaires environ. Je pense tout de même qu'il serait heureux que l'on comprît que les 25 heures de leçons d'un maître en comportent en moyenne autant pour le travail à domicile,

en partie pour la préparation des leçons et en partie pour la correction des travaux écrits.

Il y a, bien sûr, des maîtres qui travaillent vite ou qui sont plus consciencieux que d'autres ou qui, après quelques années d'expérience, passent moins de temps à leurs préparations. rations.

Mais les 25 heures de travail dont je parle sont certainement une moyenne. Vous avez des maîtres qui ont actuellement une classe de 25 élèves et qui corrigent toutes les quinzaines une composition à raison de 10 à 15 minutes

La préparation d'une leçon de géographie ou d'histoire, pour quelqu'un qui n'est pas « Pic de la Mirandole » représente d'une ou deux à dix heures de travail.

deux à dix beures de travail. Je sais que, pour le public, le maître d'école primaire qui sort à 16 heures, ou le maître de secondaire qui est libre le mercredi après-midi, est un privilégié. Je pense que si cette profession était si agréable et si bien reconnue par le public, le recrutement des maîtres ne serait pas tragique au point où il en est arrivé actuellement.

Rolande Gaillard, directrice du collège secondaire de Villamont

Haute-Couture

Prêt à porter

Mesure

Ida-Laurence

10, rue du Vieux-Collège Genève Tél, 25 00 85

Bijoux-fantaisie de Paris

Elle fait partie d'un corps de ballet régulier de théâtre ou d'opéra, ou d'une troupe

APTITUDES REQUISES

Une très grande musicalité. Sens artistique. Physique agréa-ble, Souplesse. Bonne santé. Endurance. Discipline et bon caractère. Goût de l'effort.

N. B. — Un semestre à l'essai (tests) précède l'admission dé-finitive dans tout corps de bal-

Ecoles: membres de l'Union suisse des professionnels de danse et de gymastique (à Bâle, Studio Elisabeth Fallab-Vogt, Klingentalgraben 17; à Genève, Studio Deliy et Willy Flay, Tourde-Bôel; à Zurich, Balletakademie Herta Bamert, 4, Höschgasse, Ballettschule Ernst und Leonie Mohr, Kreuzstrasse 4, et Tanzschule Helmut Vetter, Eleonorenstrasse 2; à Lausanne, Studio Simone Suter, Caroline 7) et autres écoles de ballet n'appartenant pas à l'Union susnommée (écoles des théâtres de Bâle, St-Gall, Lucerne et Zurich, Grande école de danse Frédéric Stebler, à Berne, et autres écoles de Suisse alémanique, Italiene et de Romandie). Ecoles: membres de l'Union

Frais d'écolage : de Fr. 1200.— à 1800.— par an.

Durée des études: de 3 à 4 ans au minimum, à raison de 3 heures quotidiennes au minimum.

Syndicat défendant la profes-sion: Union suisse des profes-sionnels de danse et de gym-nastique.

La ballerine

Age minimum d'entrée en classe de danse: 8 ans, les heures quotidiennes de cours étant augmentées dès la fin de la scolarité obligatoire.

de la scolarité obligatoire.

Programme d'études: Les
positions. Les exercices à la
barre, au sol et au milieu.

Les pas classiques. Les adages. Les enchaînements. Les
pointes. Les pas de deux.
Eléments d'acrobatie. Gymnastique et entraînement.
Danse de caractère (les folklores nationaux). Eléments
de danse moderne. Plastique. Danses historiques. Les
principales chorégraphies du
répertoire. Etude d'un instrument (piano).

Examens: annuels et de clô-

Diplômes: Certaines Ecoles délivrent des diplômes, mais ils ne sont pas reconnus par l'Etat, en Suisse du moins, car, en Russie, depuis la récar, en hussie, depuis la re-volution on ne peut danser sans être diplômée, et en France, les diplômes de bal-lerine et d'enseignement sont en train de devenir obligatoi-

La demande :

La demande:

Le ballet s'est largement développé depuis quelques années en Suisse, et toujours plus nombreux sont les années en Suisse, et toujours plus nombreux sont les milleux qui s'y intéressent. Les corps de ballet de nos théâtres et de nos opéras prennent de plus en plus d'importance, et de plus grands moyens financiers sont mis à leur disposition. Mais la qualité d'un ballet dépendant pour une bonne part de celle de ses membres, on manque encore, chez nous, de danseuses bien qualifiées et capables de se développer, de sorte que nos scênes ont dû engager un nombre relativement important d'étrangères, qui seront remplacées par des indigènes pour autant qu'elles répondent aux exigences du métier.

Perspectives d'avenir :

La ballerine qualifiée peut travailler en Suisse ou à l'étranger, avoir un poste stable ou participer à des tournées à travers le monder et monter en grade dans le corps de ballet dont elle fait partie (premier ou deuxième quadrille, première danseuse, danseuse étoile)

L'offre :

Un métier pénible, mais passionnant. Un art, qui demande une vocation et beaucoup de persévéran-ce et de talent.

CONDITIONS DE TRAVAIL

DE TRAVAIL
Horaire: souvent irrégulier. Dépend du théâtre
ou du corps de ballet qui
engage. Outre les répétitions, il faut compter
déjà deux heures quotidiennes de « training » au
minimum.

Congés: dépendent du règlement du théâtre et des engagements de la saison théâtrale.

Rétribution: La rétribu-tion des membres d'un corps de ballet va de Fr. 600.— à Fr. 1400. par mois

Avantages sociaux : assurances maladie et accidents professionnels.